

SOCIETE PHILANTHROPIQUE

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

Calculs automatiques, ne pas modifier.

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	1	0.9	39	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	1	4.2	20	20	20
3- écarts de promotions (en points de %)	0	INCALCULABLE		15	0
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	18	0	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	4	10	10	10
Total des indicateurs calculables			69		85
INDEX (sur 100 points)			81		100

Le total des indicateurs calculables est ramené sur 100 points en appliquant la règle de la proportionnalité.

Information CSE du 16.03.2023 Index égalité calculé au 31.12.2022